

Aménagement, nature

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES
ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

*Direction générale de l'aménagement,
du logement et de la nature*

Direction de l'eau et de la biodiversité

**Arrêté du 26 octobre 2009 modifiant l'arrêté du 27 mars 2007 portant nomination
au conseil d'administration de l'Etablissement public du Parc national de la Réunion**

NOR : DEVN0919051A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté du ministre d'Etat, de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat en date du 26 octobre 2009, est nommé membre du conseil d'administration de l'Etablissement public du Parc national de la Réunion :

M. Henri Vitry, représentant de la chambre des métiers de la Réunion, en remplacement de M. Georges Idmont.